



**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHARMACIE CLINIQUE**  
**Journée-débat mercredi 11 Mars 2009**

**Prise en charge thérapeutique du malade :  
quelle expertise pharmaceutique ?**

*Résumés des interventions*

## Journée-débat de la SFPC 11 mars 2009 - Paris

### Prise en charge thérapeutique du malade : quelle expertise pharmaceutique ?

Quelle est l'expertise du pharmacien dans le processus complexe de prise en charge du malade ? Cette journée-débat organisée par la Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) permettra à 300 participants d'échanger autour de cette problématique en France et dans d'autres pays Européens.

La validation pharmaceutique de la prescription médicamenteuse s'inscrit dans le cadre de la prise en charge pharmaceutique globale du malade, nommée « pharmaceutical care » dans les pays anglo-saxons. Cette pratique est réglementaire en France et doit accompagner chaque délivrance de médicaments au malade.

Une table ronde permettra de faire un état des lieux de cette expertise pharmaceutique à l'hôpital et en ville, notamment dans d'autres pays européens.

La question d'une formation spécifique se pose et sera abordée avec des pharmaciens ayant suivi une formation en France ou à l'étranger.

Afin d'exercer efficacement cette expertise pharmaceutique, il est important de disposer d'outils adaptés :

- Le Dossier Pharmaceutique développé par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens sera présenté.
- Des ateliers seront organisés autour de différents outils de pratique clinique, l'évaluation de l'expertise pharmaceutique et la mise en place de réseaux ville-hôpital.

La journée s'achèvera par une synthèse des débats et la remise de deux prix de la SFPC visant à promouvoir le développement et la recherche en pharmacie clinique en France.

*Pour toute demande de renseignement : [mchusson@orange.fr](mailto:mchusson@orange.fr)*

## Prise en charge thérapeutique du malade : quelle expertise pharmaceutique ?

Matin : 9h00 - 13h00

### ----- EXPERTISE PHARMACEUTIQUE : EXPERIENCES -----

◆ 9h00-9h55 : Accueil

◆ 9h55-10h15 : Introduction : Analyse ou validation pharmaceutique de la prescription ?  
Différents aspects  
Jean CALOP (Centre Hospitalo-Universitaire Grenoble)

◆ 10h15-12h15 : Table ronde : état des lieux et partage d'expériences  
Modérateur : Michel GUIZARD (Centre Hospitalier Meaux)

10h15 - 10h45

#### *Expériences hospitalières européennes*

Pascal BONNABRY (HUG - Hôpitaux Universitaires de Genève Suisse)

Anne SPINWINE (cliniques universitaires UCL de Mont-Godinne Belgique)

10h45 - 11h30

#### *Expériences hospitalières françaises*

- Mise en place de l'analyse d'ordonnances dans un centre hospitalier  
Mounir RHALIMI (Centre Hospitalier Chaumont-en-Vexin)
- Exemple d'un pharmacien détaché dans un service : y a-t-il une valeur ajoutée dans l'expertise pharmaceutique ?  
Pierrick BEDOUCH (Centre Hospitalo-Universitaire Grenoble)
- Le perçu des activités de pharmacie clinique par les médecins :  
François MANFAIT (Médecin, médecine polyvalente, Centre Hospitalier Epernay)

11h30 - 11h45

#### *Expérience officinale française*

Sandrine MASSERON (Pharmacie EA, Paris)

11h45 - 12h15

#### *Questions et débat sur les états des lieux et partage d'expériences*

### ----- COMPETENCES ET OUTILS -----

◆ 12h15-13h00 : Une formation spécifique est-elle nécessaire ?

Modérateur : Marie Christine WORONOFF-LEMSI, Présidente de l'Association Nationale des Enseignants de Pharmacie Clinique (ANEPC)

Une expérience avec formation acquise à l'étranger :

Sonia PROT- LABARTHE (APHP Hôpital Robert Debré Paris)

Une expérience avec formation acquise en France

Caroline PLANUS (Centre hospitalier Lyon sud)

Questions débat sur la formation et les compétences

◆ 13h00-13h50 : Déjeuner buffet dans le hall d'honneur

## Après-midi : 14h00 - 17h00

### ◆ 14h00-14h30 : Evaluation du dossier pharmaceutique

Isabelle ADENOT (Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens)

### ◆ 14h30-16h00 : Quatre ateliers en parallèle

Atelier 1.

« EPP : évaluer la qualité de l'expertise pharmaceutique »

Isabelle DAGRENAT (Centre hospitalier Compiègne), Edith DUFAY (Centre hospitalier Luneville) et François MANFAIT (Médecin, médecine polyvalente, Centre hospitalier Epernay)

Atelier 2.

« Outil d'aide décisionnelle à la gestion des effets indésirables et Interactions médicamenteuses »

Julien BELLEMERE et Bruno CHARPIAT (Hôpital de la Croix Rousse Lyon)

Atelier 3.

Panorama rapide des outils en pharmacie clinique

Michel JUSTE (Centre Hospitalier Epernay)

«MAI , Medication Appropriateness Index, un outil utile en Pharmacie clinique »

Annemie SOMERS (Centre hospitalo-universitaire Gand, Belgique)

Atelier 4.

« Les réseaux ville - hôpital »

*Hospitaliers* : Groupe de travail SFPC Xavier POURRAT (Centre Hospitalo-Universitaire Tours), Nicolas Terrail (Centre Hospitalo-Universitaire Montpellier), Philippe Monges (APHM), Albert Darque (APHM)

*Officinaux* : Patrick ALBARET (Paris Descartes) et Catherine LELONG

### ◆ 16h00-17h00 : SYNTHÈSE

Restitutions de chaque atelier

Recommandations

Remise de prix : bourses SFPC-Actelion et SFPC-Roche

Conclusion par Marie Claude SAUX Présidente de la SFPC

**Comité scientifique et d'organisation  
de la journée du 11 mars**

Pierrick BEDOUCH  
Olivier BOURDON  
Françoise BRION  
Ornella CONORT  
Christine FERNANDEZ  
Marie Caroline HUSSON  
Michel JUSTE  
Samuel LIMAT  
Jean-Louis PRUGNAUD

**Conseil d'administration de la SFPC**

Gilles AULAGNER  
Cécile BEAUPIN  
Marie-Claude BONGRAND  
Marie-Thérèse BRANDON  
Françoise BRION  
Sylvie BURNEL  
Jean CHOPINEAU  
Armelle DEVELAY  
Philippe GIRAULT  
Sylvie HANSEL  
Marie-Caroline HUSSON  
Marc LAMBERT  
Sylvie MEMERY  
Jean-Louis PRUGNAUD  
Hugues ROBERT  
Marie-Claude SAUX  
Martine SINEGRE  
Dominique THIVEAUD  
Marie-Christine WORONOFF-LEMSI

**Frais d'Inscription**

100 € pour les non adhérents donnant droit à l'adhésion à la SFPC pour 2009 (46 €)  
50 € pour les adhérents SFPC 2009  
200 € pour les industriels donnant droit à l'adhésion à la SFPC pour 2009 (155 €)

**Internes, assistants, praticiens attachés : frais d'inscription**

15 € donnant droit à une inscription 2009 à la SFPC (15 €)

**Attestation de formation**

Une attestation de formation de la SFPC et de l'Université Paris Descartes sera fournie à l'issue de la journée pour la prise en charge au titre de la formation continue par votre établissement.



**Lieu de la manifestation**

Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques Université Paris Descartes  
4 avenue de l'observatoire  
75006 Paris  
RER Port Royal ou Luxembourg  
Bus ligne 38 : arrêt Auguste Comte  
Bus lignes 82, 83 : arrêt Assas  
L'accueil des participants se fera de 9h00 à 9h55

## Renseignements, inscription

Pour tout renseignement concernant cette journée : pré-inscription, inscription, demande de devis...

Envoyer un mail à l'adresse [SFPC11mars2009@yahoo.fr](mailto:SFPC11mars2009@yahoo.fr) en indiquant les éléments suivants :

- Nom,
- Prénom,
- Fonction,
- Lieu d'exercice,
- Adresse,
- E-mail,
- N° de téléphone,
- N° de télécopie.

## Nombre de places limitées à 250 personnes

### Liste non exhaustive des hôtels à titre indicatif

*à proximité :*

- Hôtel « André Latin »\*\* 52, rue Gay-Lussac 75005 Paris T° 01 43 54 76 60
- Hôtel « Beauvoir »\*\* 43, avenue Georges Bernanos 75005 Paris T° : 01 43 25 57 10
- Hôtel des « Mines »\*\* 125, Bd Saint Michel T° 01 43 54 32 78
- Hôtel « Pierre Nicolle »\*\* 39, rue Pierre Nicolle 75005 Paris T° 01 43 54 76 86
- Hôtel « les jardins du Luxembourg »\*\*\* 5, impasse Royer-Collard 75005 Paris T° 01 40 46 08 88

*un peu plus éloignés (15' à pied) :*

- Hôtel du « Brésil »\*\* 10, rue Le Goff 75005 Paris T° 01 43 54 76 11
- Hôtel des « 3 collègues »\*\* 16, rue Cujas-75005 Paris T° : 01 43 54 67 30
- Hôtel « Atelier Montparnasse »\*\*\* 49, rue Vavin 75006 Paris T° 01 46 33 60 00

## Aide financière de la SFPC

La Société Française de Pharmacie clinique a mis en place des bourses pour aider les internes et les assistants. Ces bourses, d'un montant maximum de 200 €, permettront de couvrir les frais de transport (sur justificatifs). Elles seront attribuées dans les 15 jours suivant la réception des justificatifs de transport à l'issue de la manifestation. Pour obtenir l'une de ces bourses, envoyez un mail à l'adresse [SFPC11mars2009@yahoo.fr](mailto:SFPC11mars2009@yahoo.fr) en précisant comme objet « bourse de transport », indiquez le trajet et le montant le plus avantageux que vous avez pu trouver. Ceci nous permettra de suivre ce poste de dépenses. Le recours au tarif le plus économique, pour chacun, permettra à la SFPC d'accorder un plus grand nombre de bourses.

Nous encourageons les praticiens hospitaliers et les praticiens attachés à demander une prise en charge par leur formation continue. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la SFPC : [SFPC11mars2009@yahoo.fr](mailto:SFPC11mars2009@yahoo.fr).

## Introduction : Analyse ou validation pharmaceutique de la prescription ? Différents aspects

Pr Jean CALOP

Pharmacien Hospitalier - Professeur de Pharmacie Clinique, CHU Grenoble & Université Joseph Fourier Grenoble

*Professeur de pharmacie clinique à l'UFR de pharmacie de Grenoble,  
Responsable de l'UF pharmacie clinique au CHU de Grenoble,  
Membre du CNU jusqu'en 2008,  
Membre de l'académie de pharmacie.*

La prise en charge pharmaceutique globale du patient correspond à ce que les Anglo-saxons dénomment le «pharmaceutical care». La validation pharmaceutique de la prescription ne peut être considérée que comme une étape de cette prise en charge et se résume souvent par ce qui est trop limitatif juridiquement «l'analyse pharmacologique de la prescription». La validation sous entend la connaissance des antécédents du patient de son état physiopathologique, de son historique médicamenteux, de ce qu'il ressent de son traitement (à l'entrée à l'hôpital) de ses croyances, de ses représentations, de son niveau socio culturel et aussi de son adhésion au traitement. La validation de la prescription révisée ou introduite est une deuxième étape plus technique qui reste centrée sur la simplification au maximum de la thérapeutique médicamenteuse, l'analyse des points critiques et des propositions d'optimisation. Une troisième étape est centrée, sur l'évaluation de la stratégie mise en place, la surveillance, le suivi thérapeutique et/ou biologique l'information et ou l'éducation thérapeutique. Enfin la quatrième étape consiste à s'intéresser au devenir du patient à la sortie de l'hôpital à sa prise en charge par un éventuel réseau ou au relais pris par le médecin traitant mais aussi par le pharmacien choisi par le patient, étape insuffisamment développée actuellement.

C'est dans cet ensemble que s'insère l'exercice de la pharmacie clinique en complément de l'activité médicale.

## Expériences hospitalières européennes - La Suisse

Pr Pascal BONNABRY

Pharmacien-chef, Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), Suisse

*Le Prof. Pascal Bonnabry est pharmacien-chef de la pharmacie des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) depuis 2000.*

*Il a étudié à l'Université de Genève où il a obtenu son diplôme de pharmacien en 1992. Il s'est ensuite spécialisé en pharmacologie clinique dans le cadre d'une thèse de doctorat, puis en pharmacie hospitalière.*

*Il est Professeur associé à l'Université de Genève, où il enseigne la pharmacie hospitalière au niveau pré-graduée et post-graduée (MAS en pharmacie hospitalière) au sein de l'École de Pharmacie Genève-Lausanne (EPGL).*

*Ses principaux domaines de recherche sont la gestion du risque médicamenteux à l'hôpital (en particulier analyses de risques, facteurs humains, technologies de l'information), le développement et l'analyse de formes pharmaceutiques hospitalières et la pharmacoéconomie.*

*Il est vice-président de la société suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA).*

En Suisse, il n'existe pas de dispositions réglementaires obligeant le pharmacien hospitalier à valider les ordres médicaux, ni à mettre en place une individualisation du circuit du médicament. Les activités de pharmacie clinique se développent peu à peu, puisque environ 50% des hôpitaux en pratiquent et que la quasi totalité souhaitent les renforcer dans le futur. Le modèle d'action qui prédomine est celui de l'intervention pharmaceutique durant la visite médicale. Ce concept permet un intéressant travail interdisciplinaire sur le terrain, principalement axé sur un enseignement mutuel entre pharmaciens, médecins et infirmiers. Il ne peut cependant pas être considéré comme une méthode de validation pharmaceutique des ordres médicaux, puisque seule une partie de ceux-ci sont vus par le pharmacien. Le faible nombre de pharmaciens spécifiquement formés est une limite importante au déploiement plus important de ces activités. Une formation structurée d'un an, aboutissant à l'attribution d'un certificat FPH en pharmacie clinique vient d'être mise en place au niveau national, ce qui contribuera à renforcer les compétences disponibles. Bien qu'en augmentation, le nombre de pharmaciens dans les hôpitaux reste faible en comparaison du nombre d'ordres médicaux, ce qui oblige à imaginer des formes d'actions complémentaires. L'émergence des systèmes d'information clinique constitue un intéressant moyen de mettre à disposition des médecins, au moment de la rédaction des ordres, des informations visant à optimiser leur prescription. De la même manière, des aides peuvent être apportées aux infirmières pour sécuriser l'administration des médicaments. Le pharmacien clinicien peut mettre à profit sa pratique pour paramétrer au mieux le système d'information et ainsi développer une intéressante synergie avec son travail sur le terrain.

## Expériences hospitalières européennes - La Belgique

Dr Anne SPINEWINE

Pharmacien hospitalier clinicien, Dr Sc Pharmaceutiques, Cliniques universitaires UCL de Mont-Godinne, Belgique

*Pharmacien clinicien, Dr en Sciences Pharmaceutiques*

*Formation : pharmacien (Université catholique de Louvain UCL, Bruxelles, 1999) ; MSc pharmacie clinique (Université de Londres, 2001), Thèse de doctorat en pharmacie clinique (UCL, 2006), DES en pharmacie hospitalière (UCL, 2007)*

*Missions hospitalières : engagée depuis octobre 2007 aux Cliniques Universitaires de Mont-Godinne pour développer la pharmacie clinique au sein de l'Institution*

*Missions de recherche : recherche sur la qualité d'utilisation des médicaments, évaluation de l'impact de la pharmacie clinique - expertise plus particulière dans le domaine de la gériatrie*

*Missions d'enseignement : pharmacothérapie aux étudiants en 4<sup>e</sup> année de pharmacie ; evidence-based medicine et analyse critique de l'information sur les médicaments aux étudiants de 5<sup>e</sup> année en pharmacie et en spécialisation ; coordination de l'année de spécialisation en pharmacie hospitalière clinique ; pharmacothérapie gériatrique ; encadrement de mémoires pour les étudiants de dernière année en pharmacie et les pharmaciens en spécialisation de pharmacie clinique.*

La présentation aura pour but de présenter l'historique du développement de la pharmacie clinique en Belgique, ainsi que la situation actuelle et les perspectives de développement à court et moyen terme.

Les activités de soins pharmaceutiques en milieu hospitalier sont décrites dans la loi belge depuis 1991. Cependant, le développement réel de ce type d'activité a démarré de façon structurée et importante au début des années 2000. Ce développement a concerné les 3 pôles essentiels pour réussir, à savoir : activité clinique, recherche et enseignement.

Plusieurs projets pilotes de pharmacie clinique aux étages ont démarré essentiellement dans quelques hôpitaux universitaires. Les pharmaciens ont pendant ces projets au minimum enregistré les interventions qu'ils faisaient, afin de pouvoir les rapporter ensuite à la Commission Médico-Pharmaceutique, dans le but d'évaluer l'intérêt de cette nouvelle activité. En parallèle, la réalisation de la première thèse de doctorat en pharmacie clinique a permis de démontrer de façon robuste l'impact du pharmacien clinicien sur la qualité de prescription dans un service de gériatrie. Finalement, la mise en place à l'Université catholique de Louvain d'un certificat et d'un DES (Diplôme d'Etudes Spécialisées) en pharmacie clinique a permis de commencer à former des pharmaciens à ce type de tâche clinique.

Ces 3 éléments « aboutis » ont permis, en 2006, une extension du financement et donc des activités de pharmacie clinique en Belgique. D'une part, plusieurs hôpitaux intéressés par les premiers résultats ont décidé de financer l'engagement de nouveaux pharmaciens cliniciens. D'autre part, le SPF Santé Publique a décidé de financer 28 nouveaux projets pilotes en Belgique, sélectionnés après appel à projet. Les projets au départ financés pour 1 an ½, ont été prolongés, et seront très probablement pérennisés, voire étendus à d'autres hôpitaux. Enfin, plusieurs universités belges ont créé un poste académique en pharmacie clinique afin de poursuivre la démarche de recherche et d'enseignement.

Nous terminerons la présentation en expliquant quelle est notre méthode de travail et notre démarche de développement stratégique au sein des Cliniques Universitaires de Mont-Godinne, et quels outils ont été mis en place afin de valoriser la traçabilité et la visibilité de notre activité.

### Références :

1. Cavrenne P, Spinewine A. Continuity in patient care upon hospital discharge: evaluation of a clinical pharmacy discharge form for community pharmacists. *J Pharm Belg* 2008;63:69-72.
2. Spinewine A, Swine C, Dhillon S, Lambert P, Nachega J, Wilmotte L, Tulkens PM. Effect of a collaborative approach on the quality of prescribing for geriatric inpatients. A randomized, controlled trial. *J Am Geriatr Soc* 2007; 55:658-65.
3. Spinewine A, Schmader KE, Barber N, Hughes C, Lapane K, Hanlon JT. Appropriate prescribing in older people – How well can it be measured and optimised? *Lancet* 2007;370:173-84.
4. Mallet L, Spinewine A, Huang A. The challenge of managing drug interactions in older people. *Lancet* 2007; 370:185-91.
5. Spinewine A, Dhillon S, Mallet L, Tulkens PM, Wilmotte L, Swine C. Implementation of ward-based clinical pharmacy services in Belgium - Description of the impact on a geriatric unit. *Ann Pharmacother* 2006 ;40 :720-8.
6. Ampe E, Spinewine A, Wilmotte L, Hecq JD, Tulkens PM. La Pharmacie clinique: un développement récent de l'activité des pharmaciens pour une prise en charge optimisée des patients du point de vue médicamenteux. *Louvain Med* 2006 ; 125:275-290.
7. Spinewine A, Swine C, Dhillon S, Franklin DB, Tulkens PM, Wilmotte L, Lorant V. Appropriateness of use of medicines in elderly inpatients: qualitative study. *BMJ* 2005; 331:935-9.
8. Spinewine A. La pharmacie clinique, une nouvelle orientation pharmaceutique au service des patients: Réalisations à l'étranger et possibilités en Belgique. *Louvain Medical* 2003; 122:127-39.
9. Spinewine A. and Dhillon S. Clinical pharmacy practice: Implications for pharmacy education in Belgium. *Pharm Educ* 2002;2:75-81.

## Expériences hospitalières françaises - Mise en place de l'analyse d'ordonnances dans un centre hospitalier

Dr Mounir RHALIMI

Pharmacien Hospitalier - Centre Hospitalier Bertinot Juel, Chaumont-en-Vexin (Oise)

- *Thésé en 2001 à la Faculté de Pharmacie d'Amiens*
- *Concours de Praticien Hospitalier validé en 2007*
- *Depuis novembre 2001, au CH de CHAUMONT-EN-VEXIN, établissement à orientation gériatrique de 120 lits.*
- *De 2001 à 2007, activité mixte : hôpital + officine. Depuis 2007, PH TP*
- *Chef de pole Soutien Clinique, Diagnostique et Thérapeutique Clinique (Pharmacie) + Diagnostique (Radiologie) + Thérapeutique (Rééducation, Psychologie, Diététique)*
- *Coordonnateur des Journées de Promotion de la Pharmacie Clinique dans les Etablissements de Santé de Picardie organisée dans le cadre de l'Association de Pharmacie Hospitalière de l'Oise, la Somme et l'Aisne.*

Parmi l'ensemble des activités de Pharmacie Clinique, l'analyse d'ordonnances constitue probablement celle qui est la plus accessible. Elle relève de notre expertise et il nous appartient de la développer.

Cet exposé permettra de décrire les étapes qui ont mené à son organisation dans un CH gériatrique puis de présenter comment cette thématique peut être abordée au niveau régional.

Au niveau local, nous présenterons notamment les facteurs influençant les échanges de données entre les médecins et le pharmacien, les supports employés lors de ces échanges, la méthode employée pour renforcer progressivement la pertinence des interventions pharmaceutiques et donc leur acceptation par nos confrères médecin.

Au niveau régional, nous présenterons une démarche proactive. En effet depuis décembre 2006, nous organisons une rencontre par semestre sur le thème « Promotion de la Pharmacie Clinique dans les Etablissements de Santé de Picardie ». Notre premier objectif régional est la généralisation de l'analyse des ordonnances et la formalisation de nos interventions sous la forme d'*Opinions Pharmaceutiques*<sup>1</sup>. Nous ferons le point sur l'état d'avancement de cette démarche et présenterons le point de vue de nos confrères picards.

Ce type de rencontre devrait probablement être organisée partout sur le territoire - afin de confirmer l'orientation de la profession<sup>2</sup> et afin de répondre aux attentes des pharmaciens. Ce mouvement permettrait parallèlement de renforcer le lien entre les acteurs et notre société savante ...

### Références éventuelles

1. Conort O., Bedouch P., Juste M., Augereau L., Charpiat B., Roubille R., Allenet B. *Validation d'un outil de codification des interventions de pharmacie clinique*. J Pharm Clin, 2004. **23**(3): p. 141-7.
2. SYNPREFH, *Livre blanc pharmacie hospitalière horizon 2012*, mai 2008

## Expériences hospitalières françaises - Exemple d'un pharmacien détaché dans un service : y a-t-il une valeur ajoutée dans l'expertise pharmaceutique

Dr Pierrick BEDOUCHE

Pharmacien Hospitalier Clinicien, CHU Grenoble & Université Joseph Fourier Grenoble

*Pharmacien hospitalier au CHU de Grenoble depuis 2002. Très impliqué depuis son internat dans le développement des activités de pharmacie clinique, il a assuré la coordination du déploiement de l'informatisation du circuit du médicament (actuellement effective sur 96% des lits MCO soit 1905 lits). Depuis 2008, il est détaché comme pharmacien clinicien au sein d'un pôle médical de médecine aiguë communautaire.*

*Il a soutenu un doctorat d'université en pharmacie clinique en 2008 et appartient à une équipe de recherche CNRS travaillant sur les Techniques pour l'Evaluation et la Modélisation des Actions de Santé (équipe ThEMAS - laboratoire TIMC/IMAG UMR UJF-CNRS 5525). Son activité de recherche s'intéresse à la diffusion des recommandations pour la pratique clinique visant à réduire les variations de pratique de prescription et l'iatrogénèse médicamenteuse.*

*Il enseigne la pharmacie clinique aux internes et étudiants en pharmacie de la Faculté de Pharmacie de Grenoble.*

*Membre du groupe de travail Standardisation et valorisation des activités de pharmacie clinique de la SFPC.*

Le pharmacien clinicien se doit de sécuriser le circuit du médicament afin de réduire au maximum les erreurs médicamenteuses et optimiser la prise en charge thérapeutique des patients. Plusieurs types de services sont à sa disposition pour satisfaire ces objectifs. Bond et al. [1] font une distinction entre les services centralisés de pharmacie clinique et les services décentralisés au sein d'une unité des soins. Les services centralisés servent de support au pharmacien clinicien présent en unité de soins en assurant les activités suivantes : évaluation de l'utilisation des médicaments, information sur le médicament, formation des personnels de santé, recherche clinique, pharmacovigilance / centre anti-poison. On peut également ajouter à ces activités la délivrance des médicaments, la pharmacotechnie et la préparation aseptique de la nutrition parentérale et des cytotoxiques. Ainsi, le pharmacien présent en unité de soins peut assurer le lien entre les activités de la pharmacie centrale et les médecins et soignants. Les services de pharmacie clinique décentralisés comprennent toutes les activités en relation directe avec le patient : historique médicamenteux à l'admission, participation aux visites médicales, management des protocoles thérapeutiques, consultation pharmacocinétique, suivi thérapeutique, gestion des effets indésirables médicamenteux, conseils/éducation au patient.

En se basant sur ces éléments, le CHU de Grenoble a développé des activités de pharmacie clinique par le détachement en unité de soins d'internes en pharmacie depuis 1994 en parallèle du déploiement de l'informatisation du circuit des médicaments. Fort de ce succès et dans le cadre de la mise en place des Pôles d'activité et du Contrat de Bon Usage des médicaments [2], il a été décidé la création de 2 postes de pharmaciens dans le cadre d'un contrat de 3 ans. Ces 2 pharmaciens sont détachés au sein des Pôle Hématologie et Médecine Aiguë Communautaire.

Nous présentons les premiers résultats de cette expérience unique en France notamment concernant la prestation pharmaceutique directement destinée aux médecins, soignants et patients de l'unité de soins. En étant intégré au sein de l'unité de soins, le pharmacien peut assurer une analyse pharmaceutique pertinente des prescriptions qui débutera à l'entrée du patient par l'établissement d'un historique médicamenteux au cours de l'observation pharmaceutique. La compréhension des problématiques cliniques et la transmission de l'information aux médecins et soignants est facilitée par la participation aux visites médicales et aux staffs de l'unité. Enfin, l'éducation des patients par le pharmacien clinicien permet d'améliorer la compréhension du traitement et l'adhésion des patients.

### Références :

1. Bond CA, Raehl CL, Franke T. Clinical pharmacy services and hospital mortality rates. *Pharmacotherapy*, 1999. 19(5): p. 556-64.
2. Ministère de la Santé et des Solidarités. Décret no 2005-1023 du 24 août 2005 relatif au contrat de bon usage des médicaments et des produits et prestations mentionnés à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale. 2005.

## Expériences hospitalières françaises - Le perçu des activités de pharmacie clinique par les médecins

Dr François MANFAIT

Médecin chef de service médecine polyvalente-endocrinologie, Centre Hospitalier Auban-Moët, Epernay

*Médecin, responsable du service de Médecine polyvalente à orientation endocrinologie - maladies métaboliques dans un établissement de santé de 495 lits dont 215 lits MCO. Coordonnateur médical du pôle d'éducation et de prévention pour la santé (PEPS) et membre du comité technique régional d'éducation thérapeutique. Membre du bureau du Corevih (coordination régionale de lutte contre l'infection à VIH).*

Quels sont les bénéfices apportés par la pharmacie clinique au médecin ?

L'intervention va résumer les avantages de la Pharmacie clinique pour la prise en charge du patient en terme de qualité des soins et de maîtrise des coûts.

La collaboration entre le pharmacien et le médecin est l'élément essentiel qui permettra de concrétiser ces objectifs.

## Expérience officinale française

Dr Sandrine MASSERON

Pharmacien EA, Paris

*Pharmacienne d'officine à Paris 11e.*

*Adhérente au Réseau Paris Diabète.*

*Doctorante au laboratoire de Pédagogie de la Santé dans l'EA 3412 UFR SMBH Léonard de Vinci, Université Paris 13-Bobigny.*

*Pharmacienne au département de pharmacie clinique, faculté de pharmacie, université Paris Descartes.*

Le suivi du patient diabétique nécessite un accompagnement qui mobilise un grand nombre de professionnels de santé dont le pharmacien. Les pharmacies sont des lieux de proximité, de permanence et de disponibilité pour les patients, gratuits et sans rendez-vous. Le maillage actuel de la pharmacie d'officine en France est remarquable et envié. Le rôle bénéfique des interventions éducatives du pharmacien au sein d'équipes pluridisciplinaires est reconnu internationalement dans de nombreuses études\*. Il joue un rôle clé au côté du prescripteur dans l'accompagnement du projet thérapeutique par l'analyse et l'explication de la prescription. A l'heure actuelle, seuls les réseaux formalisés permettent la mise en place de programmes d'éducation adaptés et structurés. A ce titre, le réseau Paris Diabète a conçu et mis en place une fiche de suivi pharmaceutique avec 2 objectifs :

- recueillir les besoins d'éducation perçus par les pharmaciens à partir des questions posées par les patients,
- mesurer l'impact des activités éducatives menées par chaque pharmacien dans son officine sur l'amélioration des compétences de ses patients diabétiques.

Parallèlement, une autre étude a été menée afin d'analyser les besoins éducatifs directement exprimés par les patients adhérents du réseau vis-à-vis de leurs médicaments. Ces besoins ont été confrontés à ceux perçus par les professionnels.

Le croisement des résultats des 2 études a permis d'élaborer un atelier d'éducation thérapeutique de groupe modulable autour de 5 thématiques intitulé « Vivre avec son traitement ».

Ce travail préliminaire a permis de faire évoluer le message à transmettre au patient diabétique tant dans son contenu que dans son homogénéité entre les différents pharmaciens.

Il a également permis de mettre en place une procédure d'auto-évaluation des pratiques professionnelles au sein du réseau.

### Références :

1. Shojania K., Ranji K., McDonald K., et al. Effects of quality improvement strategies for type 2 diabetes on glycemic control: a meta-regression analysis. JAMA 2006; 296: 427-439.
2. Ragucci K., Ferno J., Wessell A. et al. Effectiveness of pharmacist-administered diabetes mellitus education and management services. Pharmacotherapy 2005; 25: 1809-1816.
3. West D., Blevins MA., Brech D., et al. A multidisciplinary approach in a community pharmacy can improve outcomes for diabetes patients. The diabetes Educator 2003, 29 (6): 962-968.
4. Lindenmeyer A., Hearnshaw H., Vermeire E., et al. Interventions to improve adherence to medication in people with type 2 diabetes mellitus: a review of the literature on the role of pharmacists. Journal of Clinical Pharmacy and Therapeutics 2006, 31: 409-419.

## Une formation spécifique est-elle nécessaire ? Une expérience avec formation acquise à l'étranger

Dr Sonia PROT-LABARTHE

Pharmacienne, Hôpital Robert Debré, AP-HP, Paris

*Sonia Prot-Labarthe est pharmacienne à l'hôpital Robert Debré depuis novembre 2008. Elle a passé cinq années au Québec au CHU Sainte-Justine à Montréal durant lesquelles elle a réalisé une résidence spécialisée en soins pharmaceutiques (Pédiatrie Générale, Centre d'Information sur les Médicaments en Allaitement et Grossesse, Gynécologie-Obstétrique, Greffe de moelle osseuse, Soins Intensifs). Elle a réalisé une thèse d'université en pharmacie clinique à l'Université Paris Descartes sur une comparaison française et québécoise au sein de deux hôpitaux pédiatriques : le pharmacien hospitalier et sa pratique clinique. Depuis novembre 2008, elle est assistante spécialiste à l'hôpital Robert Debré, plus particulièrement en charge d'activités cliniques dans le service de réanimation pédiatrique.*

Est-il obligatoire de partir à l'étranger pour se former en pharmacie clinique ?

La formation en soins pharmaceutiques au Québec est réputée comme dans toute l'Amérique du nord. La formation clinique des étudiants québécois inclut des stages pratiques, une préparation des cours par des lectures préalables, la présentation de cas cliniques, l'élaboration de plan de soins et un nouveau programme de Pharm. D. depuis la rentrée 2008.

Les stages réalisés à l'étranger par des pharmaciens ou étudiants en pharmacie français sont variés : durée, domaine de spécialisation, temps pratique dans les services cliniques, encadrement réel sur le site.

La situation actuelle de l'hôpital Robert Debré, AP-HP, Paris, sera présentée : pharmaciens dans les services cliniques, encadrement d'étudiants, projets en cours de réalisation.

Les points clés d'une formation clinique sont :

- 1) une formation théorique orientée vers une utilisation pratique du médicament ;
- 2) une initiation pratique en pharmacie clinique : formation et exposition dans un service de soins auprès d'un pharmacien d'expérience présent sur le terrain ;
- 3) l'acquisition de sa propre expérience : présence pérenne dans un service, spécialisation dans un domaine clinique ;
- 4) la formation continue : lecture critique d'articles scientifiques et participation au congrès du domaine de spécialisation.

Une formation spécifique est-elle nécessaire ? Une expérience avec formation acquise en France. Mesure de la performance des internes en pharmacie à l'analyse de prescription.

Dr Caroline PLANUS

Pharmacien assistant - Groupement Hospitalier Nord (Hospices Civils de Lyon)

*Pharmacien Assistant depuis janvier 2005. Pendant 3 ans, responsabilités au sein d'une unité de reconstitution centralisée des chimiothérapies au Centre Hospitalier Lyon Sud (Hospices Civils de Lyon). Depuis janvier 2009, pharmacien assistant au groupement hospitalier Nord. Responsable du secteur rétrocession, dispensation de médicaments antirétroviraux, traçabilité de dispositifs médicaux stériles. Analyse de prescriptions en service de maladies infectieuses, hépatogastroentérologie et réanimation chirurgicale. Thèse d'exercice sur l'évaluation des compétences des internes en pharmacie en 2005. Me suis beaucoup intéressée à la thématique de la pédagogie et des compétences.*

L'enseignement universitaire, le stage hospitalier de la 5<sup>ème</sup> année des études de pharmacie et l'internat ont pour finalité de former des praticiens hautement compétents, capables d'exercer de manière autonome. L'objectif de deux études menées à l'Hôpital de la Croix Rousse a été de déterminer les performances des internes en pharmacie dans le domaine de l'analyse des prescriptions et de l'aide au bon usage du médicament au sein des unités de soins. Le niveau de performance a été déterminé par comparaison à celui d'un praticien hospitalier. Les résultats de la 1<sup>ère</sup> étude ont montré que les internes intervenaient peu ou pas dans les domaines suivants : nutrition artificielle par voie parentérale, conseil au patient, détermination des incompatibilités physico chimiques impliquant des médicaments injectables, interactions médicamenteuses. Suite à ce constat, il a été décidé de mettre en place un programme de formation. L'objectif de la 2<sup>ème</sup> étude a été de suivre l'évolution de la pratique des internes sur 5 ans et d'évaluer l'impact d'un programme de formation sur leurs performances. Pour répondre à cet objectif, nous avons utilisé l'outil de codification de la SFPC. Cette étude montre une amélioration dans la pratique des internes en pharmacie mais il persiste néanmoins des domaines dans lesquels ces derniers n'interviennent pas alors que des outils sont à leur disposition. Il s'agit plus d'un problème de comportement que de savoir. Ces constats nous ont incités à porter notre réflexion sur la recherche en pédagogie dans le domaine pharmaceutique en France. Une revue de la littérature montre de rares articles issus d'équipes françaises sur la thématique de la pédagogie et de ses conséquences en terme de pratique professionnelle. Ceci contraste cruellement avec une recherche intense par des confrères dans de nombreux autres pays.

Il est urgent de stimuler la recherche dans le domaine pédagogique, et de combler un retard méthodologique important sur les référentiels de pratiques et sur les stratégies d'évaluation. Des efforts considérables sont à faire pour proposer des méthodes d'apprentissage validées issues de la pédagogie active. Ce travail devrait aussi inciter les praticiens impliqués dans la formation des internes et des étudiants à utiliser l'outil ACT-IP de la SFPC, moyen simple et efficace de développer une pratique d'évaluation des internes en pharmacie et de mettre en place des programmes de formation en conséquence.

#### Références :

1. Charpiat B, Macchi-Andanson M, Perquin S, Leboucher G, Brandon MT. Mesure de la performance d'internes en pharmacie : application à l'analyse des prescriptions et au bon usage des médicaments. J Pharm Clin 2003; 22: 215-20.
2. Planus C. Etude sur l'évaluation des connaissances et l'estimation des compétences des internes en pharmacie : première approche à l'hôpital de la Croix- Rousse (Hospices Civils de Lyon). Mémoire du DES de Pharmacie Hospitalière et des Collectivités soutenu le 14 mars 2005. Université Claude Bernard Lyon 1.
3. Planus C, Charpiat B, Calop N, Allenet B. Effects of a training program on the practices of hospital pharmacy residents in the field of prescription analysis. Pharmacy Education, June 2007; 7(2):109-115.
4. Planus C, Charpiat B, Allenet B, Calop J. Référentiels pédagogiques en pharmacie et impact sur les pratiques professionnelles : revue de la littérature française. J Pharm Clin 2008 ; 27 (2) : 113-9.

## Evaluation du dossier pharmaceutique

Dr Isabelle ADENOT

Pharmacien, Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, Nièvre

*Isabelle ADENOT, Docteur en Pharmacie, exerce en tant que pharmacien d'officine dans la Nièvre. Elle est membre du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, dont elle a présidé la section des titulaires d'officine durant quatre années. Elle est très impliquée dans les responsabilités qui incombent à l'institution : assurer l'indépendance de la profession, veiller à la compétence des pharmaciens, contribuer à promouvoir la santé publique et la qualité des soins, notamment la sécurité des actes professionnels. Elle est responsable du déploiement du Dossier Pharmaceutique.*

*Membre du Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne*

*Membre correspondant de l'Académie nationale de pharmacie*

Jusqu'à présent, chaque pharmacien d'officine possédait dans son système informatique un dossier pour chacun de ses patients. Il existait ainsi, pour un même patient, plusieurs dossiers distincts, dispersés entre les différentes officines qu'il fréquente. L'analyse des risques d'accidents iatrogènes et de redondances était incomplète pour les patients fréquentant plusieurs officines.

Aujourd'hui, pour les patients qui le désirent, le Dossier Pharmaceutique (DP) permet aux pharmaciens d'avoir la connaissance de l'ensemble des médicaments (prescrits ou non) qui leur ont été dispensés durant les quatre derniers mois, dans n'importe quelle officine de France reliée à ce dispositif (au 15 février, plus d'une sur quatre)

Deux études, menées avec la SFPC, ont montré tout l'intérêt de ce partage d'information entre pharmaciens et, au-delà, son bénéfice potentiel pour la coordination des soins. En effet, alors que le DP n'était encore que peu déployé au moment de l'étude, de nombreuses contre-indications ou redondances ont déjà été révélées. Certaines, particulièrement sérieuses, ont nécessité des appels téléphoniques aux prescripteurs. D'autres, plus légères, ont permis au pharmacien d'adapter ses conseils

Ces études, laissent présager de l'impact du DP au bénéfice du patient lorsque toutes les officines seront déployées !

## Atelier N°1 - « EPP : qualité de l'analyse pharmaceutique »

Dr Isabelle DAGRENAT, Pharmacien Hospitalier, Centre Hospitalier de Compiègne

Dr Edith DUFAY, Pharmacien Hospitalier, Centre Hospitalier de Lunéville

Dr François MANFAIT, Médecin Hospitalier, Centre Hospitalier Auban-Moët, d'Épernay

**Isabelle Dagrenat** : Pharmacien dans un hôpital de 774 lits dont 445 MCO. Membre du groupe de travail « Promotion de la Pharmacie Clinique en Picardie » de l'APHOSA (Association des Pharmaciens Hospitaliers de Oise, Somme et Aisne).

La prescription informatisée est opérationnelle pour 81% des lits. La dispensation à délivrance nominative des médicaments par voie orale (formes sèches) est effectuée en délocalisé, par les préparateurs en pharmacie, pour 72% des lits.

Les pharmaciens analysent tous les jours les nouvelles prescriptions et formulent le cas échéant une « Opinion Pharmaceutique » (OP) informatique, destinée au prescripteur. Une fois par mois, une analyse des OP est réalisée par un Pharmacien et discutée en réunion collégiale. Une fois par an, un bilan des OP est présenté à la COMEDIMS pour élaboration de recommandations.

**Edith Dufay** : pharmacien, chef de service dans un établissement de santé de 420 lits dont 94% sont en prescription informatisée avec une dispensation à délivrance nominative des médicaments en dose unitaire. Responsable d'un groupe de travail au sein de la SFPC dont le thème est l'iatrogénie et erreurs médicamenteuses, ce groupe a produit 2 ouvrages : le Dictionnaire français de l'erreur médicamenteuse et le guide méthodologique de la Revue des erreurs liées aux médicaments et dispositifs médicaux associés. Actuellement ce groupe de travail s'investit dans la conduite d'une étude multicentrique -l'étude MERVEIL-sur l'iatrogénie médicamenteuse,. Chargée de mission au sein de la HAS sur l'élaboration d'un indicateur IPAQH relatif à la sécurité thérapeutique.

**François MANFAIT** : médecin, responsable du service de Médecine polyvalente à orientation endocrinologie - maladies métaboliques dans un établissement de santé de 495 lits dont 215 lits MCO. Coordonnateur médical du pôle d'éducation et de prévention pour la santé (PEPS) et membre du comité technique régional d'éducation thérapeutique. Membre du bureau du Corevih (coordination régionale de lutte contre l'infection à VIH).

Pour améliorer la sécurité et la qualité de la prise en charge médicamenteuse des malades il est nécessaire de maîtriser son organisation ainsi que les démarches garantissant le bon usage des médicaments. L'analyse pharmaceutique des traitements du malade hospitalisé, résidant et ambulatoire est une de ces démarches et l'évaluation des pratiques professionnelles est un des moyens d'en garantir la qualité.

L'objectif de l'atelier "EPP : qualité de l'analyse pharmaceutique (AP)" est de faire bénéficier aux participants d'un partage d'expériences sur l'organisation et l'évaluation de cette prestation pharmaceutique, d'échanger sur le concept "qualité" appliqué à l'analyse pharmaceutique des prescriptions et d'identifier les démarches susceptibles d'améliorer la qualité de l'analyse pharmaceutique des traitements médicamenteux. Les participants seront incités dans un premier temps à relater leur propre organisation de l'analyse pharmaceutique et si celle-ci est éventuellement évaluée. Puis à partir d'un jeu questions-réponses fermées, partir à la découverte des critères de qualité pour tenter de répondre à la question : qu'est-ce qu'une analyse pharmaceutique de qualité et qui peut l'évaluer ? Une expérience, conduite dans un établissement de santé par 7 pharmaciens ayant analysé les traitements de 60 patients, sert de point de départ d'une réflexion par les participants sur les mesures qui permettent d'améliorer la concordance, l'absence de dispersion, la pertinence, la valeur ajoutée et l'impact clinique des analyses pharmaceutiques.

En conclusion, la sécurité thérapeutique est un concept pluridisciplinaire. Par conséquent l'évaluation des pratiques professionnelles concerne tant le médecin, qui en a par ailleurs l'obligation réglementaire, que le pharmacien.

## Atelier N°2 - « Outil d'aide décisionnelle à la gestion des effets indésirables et des interactions médicamenteuses »

Julien BELLEMERE, étudiant en 5<sup>ème</sup> année de pharmacie filière industrie

Dr Bruno CHARPIAT, pharmacien hôpital de la Croix-Rousse Hospices Civils de Lyon

*Avec la collaboration de M Auzéric, élève ingénieur Ecole des Mines Saint Etienne, du groupe standardisation et valorisation des activités de Pharmacie Clinique (B Allenet, P Bedouch, O. Conort, M Juste, FX Rose, R Roubille) et avec le soutien de la SFPC*

*Le Dr Bruno Charpiat mène une expérience de pharmacie clinique au sein des unités de soins débutée en 1984 complétée par le développement d'une activité de consultation pharmaceutique dans le domaine de la transplantation depuis plus de 10 ans. Particulièrement investi dans le travail collectif notamment pour la SFPC au sein du groupe Standardisation et Valorisation des Activités de Pharmacie Clinique depuis 2003. Intéressé par les questions liées au processus d'apprentissage de l'adulte qu'il soit étudiant en fin de cursus, praticien en exercice ou bien encore patient. Soucieux de développer une recherche et une évaluation des pratiques de terrain. Pour cela, il a contribué au sein du service où il exerce à la mise en place d'un enregistrement systématique de tous les actes quotidiens de pharmacie clinique en vue de leur analyse.*

Au cours du travail d'analyse de prescription, le pharmacien est conduit à effectuer le suivi thérapeutique de médicaments à marge thérapeutique étroite et/ou à s'impliquer dans la prévention et la gestion d'interactions médicamenteuses, mais aussi dans l'identification des effets indésirables liés aux médicaments. Lorsque le patient reçoit de nombreux médicaments, il est parfois difficile à la lecture du dossier médical, de la liste des médicaments prescrits, et de la chronologie de leur administration d'attribuer à un médicament précis la responsabilité d'une interaction médicamenteuse ou encore d'un effet indésirable. Le recours à l'illustration graphique est parfois bien utile pour décrire et ainsi clarifier une succession d'évènements. Par ailleurs, dans le cadre de leur formation universitaire, les étudiants ont souvent à entendre les termes « effet indésirable » et « interaction médicamenteuse ». Cependant, rares sont les occasions où il leur est donné d'observer le développement et les conséquences liés à ces phénomènes. Au cours de leur formation hospitalière, ces mêmes étudiants sont associés aux activités de pharmacie clinique. Il leur est demandé, à des fins pharmacothérapeutiques mais aussi pédagogiques, de prendre en charge le suivi d'un patient puis d'en faire le bilan afin de le présenter aux cliniciens. L'objectif de cet atelier est de présenter un outil facilitant la visualisation sous forme graphique des interactions médicamenteuses et des effets indésirables. Il aide à la prise de décision concernant l'imputabilité. Il structure la formation des étudiants et favorise l'explication aux médecins des interventions pharmaceutiques. Le développement de son emploi devrait participer à la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse.

### Atelier N°3

« Panorama rapide des outils de pharmacie clinique »

Dr Michel Juste, Pharmacien Hospitalier, Centre Hospitalier d'Eprenay

« MAI, Medication Appropriateness Index, un outil utile en Pharmacie Clinique »

Dr Annemie SOMERS, Pharmacien Hospitalier, Centre Hospitalo-Universitaire Gand, Belgique

**Michel Juste** : pharmacien chef de service dans un établissement de soin de 495 lits dont 215 lits MCO. DIU Ethique 2003.

Chargé de cours à la faculté de Reims

Membre de la SFPC et membre du groupe de travail Standardisation et valorisation des activités de pharmacie clinique. L'établissement a mis en place une délivrance nominative journalière depuis 1981 et actuellement déployée sur 85% des lits MCO associée à une activité de pharmacie clinique avec présence journalière du pharmacien dans l'unité de soin.

Responsable de la Coviris et de l'Espace de réflexion éthique au sein de l'établissement.

Président de l'association Antarès.

**Annemie Somers** : pharmacien hospitalier dans un centre hospitalier universitaire belge.

Afin d'introduire l'atelier sur le « Medication Appropriateness Index », il peut être utile de faire un rapide survol des outils utilisés dans la pratique de pharmacie clinique. Sans vouloir être exhaustif, les outils peuvent se classer selon leur objectif principal : classer, comparer, décider, communiquer et tracer ou évaluer.

Les outils de comparaison sont les plus nombreux car ils contiennent les référentiels largement répandus et utilisés. Les outils de décision sont moins souvent utilisés, ainsi que ceux de traçage et d'évaluation, par conséquent. Il serait possible de faire un lien entre les utilisations de ces types d'outils et le niveau d'implication des pharmaciens cliniciens : l'utilisation des outils décisionnels demandant une forte implication des pharmaciens cliniciens dans la prise en charge du patient.

## Atelier N°4 - « Les réseaux ville-hôpital »

**Hospitaliers** : Groupe de travail SFPC **Xavier POURRAT** (Centre Hospitalo-Universitaire Tours), **Nicolas Terrail** (Centre Hospitalo-Universitaire Montpellier), **Philippe Monges** (APHM), **Albert Darque** (APHM)  
**Officinaux** : **Patrick ALBARET** (Paris Descartes) et **Catherine LELONG**

*Xavier Pourrat : Responsabilités au CHU de Tours : approvisionnement médicaments, suivi pharmaceutique des prescriptions, informatisation de la prise en charge médicamenteuse du patient et de la gestion des risques pour le circuit du médicament*

*Responsabilité Hôpital Trousseau : responsable activité dispensation et délivrance*

*Membre SFPC et ESCP*

*Membre du groupe travail « échange ville-hôpital » de la SFPC*

*Membre du groupe de travail SIpH de la commission des pharmaciens de CHU*

### 1-objectif

A partir d'expériences de réseaux ou de collaborations ville/hôpital, de proposer des axes d'amélioration des relations entre pharmaciens pour optimiser la prise en charge thérapeutique.

### 2-déroulement

Présentation par les animateurs d'expériences de collaboration autour de plusieurs thèmes :

- Formation/analyse de cas [CHU Montpellier]
- Thématiques pathologies [AP-HP Bichat, Oncolor]
- Thématiques médicamenteuses [CHU Nantes]
- Données médico-pharmaceutiques des patients [CHU Tours]
- Groupes de discussion type ADIPH

Discussion avec l'assistance sur les thèmes à prioriser par la SFPC et administration d'un questionnaire.

Présentation des résultats de l'enquête du groupe de travail de la SFPC

### 3-attendus

- Promouvoir des échanges entre pharmaciens de ville et d'hôpital
- Définir des attendus à mettre en place pour la SFPC
- Amélioration de la prise en charge thérapeutique des patients